

## Le photovoltaïque décline, les professionnels s'alarment

**Le nombre de raccordement d'installations solaires continue de baisser en France pour atteindre un niveau plus faible qu'en 2009. Les professionnels du secteur dont les membres d'Enerplan tirent la sonnette d'alarme.**



L'énergie solaire photovoltaïque ne voit pas le bout du tunnel. Sur les douze derniers mois, seuls 413 MW auraient été raccordés au réseau, selon les chiffres de France Territoire Solaire, relayés par le *Figaro*.

L'objectif de 1.000 MW annuels, qui avait pourtant été avancé par les pouvoirs publics, ne sera pas atteint en 2013, le cap des 600 MW n'étant probablement même pas franchi. Une morosité qui a un impact sur l'emploi : le nombre de salariés du secteur est passé, en cinq ans, de 28.000 à 8.000. Et l'hémorragie pourrait continuer. L'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque, soutenu par France Territoire Solaire explique : "*Le niveau extrêmement bas du marché résidentiel, moteur initial du marché, se maintient. Le seuil minimal atteint est cinq fois plus bas que le seuil d'avant le moratoire de décembre 2010 et la diminution des crédits d'impôts établie en octobre 2010*".

### **L'Etat, déstabilisateur de la filière ?**

L'association Enerplan pointe "*les incohérences de l'Etat face au développement d'une filière industrielle française du photovoltaïque*". Car, si l'exécutif revendique sa volonté de soutien à cette énergie renouvelable, qui **figure notamment dans les 34 plans de reconquête pour une nouvelle France industrielle**, il n'existe cependant aucune visibilité



pour le marché. Plusieurs acteurs du solaire ont pourtant élaboré une proposition d'accord, unissant l'amont (Sillia Energie, fabricant de modules photovoltaïques) et l'aval (Solcoop, coopérative ouverte de développeurs d'installations solaires), comprenant des engagements d'approvisionnement à long terme, afin de sécuriser les carnets de commandes entre 2014 et 2016. *"Cette question a été étudiée au sein des ministères de l'Ecologie (MEDDE) et du Redressement productif (MRP), qui ont finalement décidé le 9 octobre de ne pas donner suite à ce projet industriel dont les conditions de mise en œuvre étaient pourtant plus économiques que le système de soutien actuel"*, déplore Enerplan.

Le plan de sauvetage de l'usine Bosch de Vénissieux (Rhône) qui emploie actuellement 240 personnes et la préservation de l'unité Sillia de Lannion (Côtes d'Armor), seraient alors remis en cause. Même si **le ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, a annoncé le lancement d'une réflexion stratégique sur toute la filière photovoltaïque**, Enerplan dresse un constat sévère : *"L'Etat refuse aujourd'hui d'adapter son cadre réglementaire pour le photovoltaïque, pour ne pas préempter les décisions qui seront prises dans plus d'un an avec la loi sur la transition énergétique, alors que le secteur est en crise depuis 2010. Par ses incohérences, l'Etat déstabilise les acteurs de la filière française du photovoltaïque et crée les conditions d'un échec industriel majeur, alors que cette énergie se développe dans le monde entier, et qu'il faut y investir d'urgence tous nos efforts"*.



**25 octobre 2013 « 7e édition de l'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque » : La logique aveugle des baisses de tarifs**

Le deuxième trimestre 2013 a confirmé la tendance lourde d'une activité photovoltaïque au ralenti et au plus bas. Seulement 113 MW ont été raccordés au réseau ce trimestre, et ce malgré le raccordement des premières centrales au sol déposées après le moratoire bénéficiant des tarifs T5. Sur les douze derniers mois, seulement 413 MW ont été raccordés par ERDF. C'est le chiffre le plus bas historique sur douze mois depuis 2009.

Les Appels d'offres lancés après le moratoire de décembre 2010, n'ont toujours pas d'effet sur l'activité 30 mois après. Cela pose des questions légitimes sur la lenteur du processus. En toute logique, les premiers raccordements des centrales lauréates des Appels d'Offres devraient apparaître progressivement dans les trimestres à venir. Rappelons que 570MW ont été octroyés dans ces appels d'offres (CRE 1 et Appels d'Offre 100-250 kWc).

Une dichotomie existe entre la puissance installée d'installations comprises entre 9 kW et 100 kW avec la demande de raccordement (120 MW) déposées chez ERDF au 1er trimestre 2013 car une majorité des projets déposés ne verront jamais le jour. ERDF a ainsi procédé à l'effacement de près de 50% des dossiers déposés depuis la fin du moratoire du fait des promoteurs qui, in fine, décident d'abandonner leurs dossiers pour raisons économiques. Or, le système d'ajustement des tarifs est fondé sur les demandes de raccordement et pas sur ce qui est réellement raccordé et les abandons de projets ne sont ainsi pas pris en compte. Cette logique aveugle et économiquement injuste a abouti à une baisse des tarifs à 14,45 c€/kWh sur le troisième trimestre 2013, si il était confirmé par un arrêté ministériel. La question de sa pertinence économique se pose encore. La baisse des tarifs a été trop rapide sur les deux dernières années et ne reflètent plus les gains de compétitivité pourtant considérable du photovoltaïque, liés à la baisse des coûts d'investissement.

L'argument du dynamisme des demandes de raccordement ne reflète nullement la réalité des dossiers qui verront le jour et il ne serait pas étonnant qu'à ce tarif le % d'effacement déjà très élevé augmente sensiblement. De même nous pouvons constater que la demande de raccordement pour les centrales au sol au tarif de 7,76c/kWh (Tarif T5) est nulle depuis la baisse brutale du tarif décidée à la fin de l'année dernière. Ce tarif est manifestement trop bas par rapport à la réalité économique. Etait-ce le but recherché ?

Le tableau suivant montre le chemin parcouru par le photovoltaïque en 2,5 ans (décembre 2010 à janvier 2013) à travers l'évolution des tarifs d'achat :

- Tarifs Nov 2010 Juillet 2013 %
- Résidentiel 58 c€/kWh 26,69 c€/kWh -54%
- Moyenne toiture 37 c€/kWh 14,45 c€/kWh -61%
- Sol 27,6 c€/kWh 7,76 c€/kWh -72%

La CSPE prend en charge le différentiel de coût entre le tarif accordé et le prix de gros de l'électricité qui se situe entre 5 et 6 c€/kWh. Le coût du photovoltaïque dans la CSPE a considérablement chuté pour les nouvelles centrales. Ainsi, les centrales dont la demande de raccordement a été déposée au 2ème trimestre 2013 coûteront 3 fois moins chers à la CSPE que les mêmes 2 ans plus tôt. Notons que les estimations de la CRE pour 2013 du coût du photovoltaïque concernent essentiellement des centrales bénéficiant de tarifs pré moratoire (Déc 2010). Ce coût évoluera beaucoup plus lentement.

Lancé début février 2012 au cœur du débat présidentiel sur la future politique énergétique, l'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque vise à donner une photographie trimestrielle du parc solaire photovoltaïque installé en France, en capacité et production par segment de marché, en éclairant les développements au regard des situations en Allemagne et en Italie, et en organisant la transparence sur l'évolution du coût du financement public.

# PLEIN SOLEIL

## Daniel Bour : « Nous sommes dans un système de précarité »

Daniel Bour, président de La générale du Solaire qui développe, construit et exploite des centrales solaires, est également vice-président de l'Observatoire du Solaire. Doté de cette double casquette, il porte un regard très pointu sur une actualité du solaire photovoltaïque particulièrement peu réjouissante. Il nous commente les dernières statistiques de l'Observatoire.

Plein Soleil : La filière solaire française est aujourd'hui au plus mal en France. Pour tant votre observatoire montre un frémissement des chiffres de raccordement. Une explication ?

Daniel Bour : C'est vrai les chiffres remontent. Il faut dire que nous commençons à arriver à échéance des dossiers passés en appel d'offres, les 100-250 kW et les plus de 250 kW. On retrouve également les projets du T5 qui vont faire gonfler les chiffres jusqu'au printemps 2014. Ce sont souvent de grandes centrales qui devrait incrémenter une centaine de MW par trimestre aux statistiques jusqu'à la fin du premier semestre 2014. Après, il n'y en aura plus du tout. En dessous de 8 ctes/€ le kWh, le T5 va s'arrêter.

PS : Vos prévisions sur 2013 et 2014 ?

DB : Pour 2013, la tendance est à 600 MW sur l'année. Pour 2014, avec un peu plus de projets d'appels d'offre et encore du T5, on devrait atteindre 800 MW. Nous avons du travail pour les neuf mois qui viennent. Mais attention, nous prévoyons tout de même un énorme trou d'activités à partir du deuxième semestre 2014 qui devrait se poursuivre en 2015 si rien n'est fait. Cela va complètement à l'encontre de ce qu'attend la filière à savoir un système régulé et régulier avec 1 MW par an à raccorder. Le problème, c'est le yoyo qui nous est imposé. On avance cahin-caha, par à-coups. Nous sommes dans un système de précarité. Nous attendons de la visibilité.

PS : La visibilité, c'est justement ce que demandaient les acteurs de Solcoop dans la reprise de l'usine Bosch. Ils ne l'ont pas obtenu.

DB : Il est urgent de se battre pour Bosch. Ce serait un vrai gâchis. Le ministre doit se donner tous les moyens pour sauver cette usine. Les acteurs de Solcoop demandaient un plan à trois ans. Ils ne l'ont pas obtenu. Et pourtant, c'est une nécessité. Je n'ai pas le sentiment que le ministre est conscience de l'urgence de la situation d'une filière qui est passée de 26 000 à 8000 emplois en deux ans. Certes son discours sur l'ouverture d'une concertation sur le solaire PV lors du colloque annuel de l'UFE est encourageant. Mais il faut vite donner du sens au discours et passer aux actes. Nous attendons aussi beaucoup du nouveau directeur de cabinet Francis Rol-Tanguy.

# PLEIN SOLEIL

PS : Le solaire compétitif ferait-il peur?

DB : Il est vrai que l'on a un peu l'impression que rien n'est fait en France pour rendre le solaire compétitif. Alors que tous les coûts baissent, les coûts de raccordement explosent et ont plus que doublé en France avec notamment des demandes d'enfouissement de lignes. Nous avons également le souci des taxes et des contraintes administratives. L'intégration au bâti n'est-elle pas également une solution trop lourde à l'heure actuelle ? Il faut redonner de la souplesse aux producteurs. Aujourd'hui, ils pourraient faire encore beaucoup mieux, moins cher et en créant des emplois. Bridé ainsi le développement du solaire est insupportable, c'est un non sens.

## L'activité photovoltaïque continue à tourner au ralenti en France

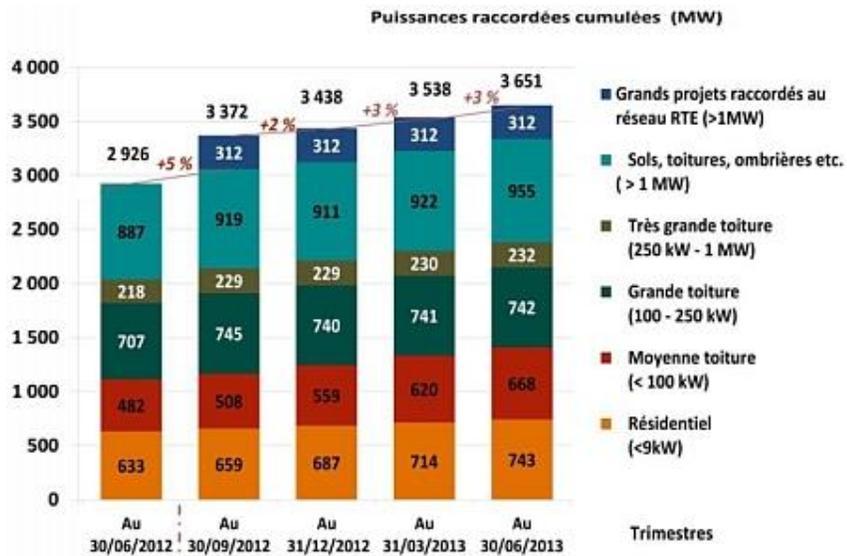
Publiée par le *think tank* **France Territoire Solaire** (FTS), la 7e édition de l'**Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque** confirme une tendance lourde au ralentissement de l'**activité du secteur photovoltaïque en France** au deuxième trimestre 2013 avec seulement 113 MW de nouvelle puissance PV raccordée au réseau, malgré le raccordement des premières centrales au sol déposées après le moratoire au tarif d'achat dit T5. Sur les douze derniers mois, seulement 413 MW ont été raccordés par ERDF. C'est le chiffre le plus bas historique sur douze mois depuis 2009 ...

Pour **FTS**, les appels d'offres n'ont toujours pas produit de résultats visibles vu la cassure de l'activité et la lenteur de mise en œuvre des projets lauréats deux ans après le moratoire. Progressivement, ces projets devraient toutefois commencer à être mis en œuvre au cours des trimestres à venir. La liste d'attente globale

reste stable, mais affiche une croissance significative du résidentiel ce qui laisse supposer une augmentation des raccordements à venir. Pour le segment des moyennes toitures (< 100kW et > 9 kW) la liste d'attente augmente sensiblement mais cela ne se traduira pas forcément par une hausse des raccordements car de nombreux dossiers déposés ne verront pas le jour. La baisse accélérée des tarifs trimestre après trimestre depuis le moratoire devrait accentuer ce phénomène. Le *think tank* note par ailleurs une anomalie : l'augmentation de la liste d'attente sur le réseau RTE alors que les centrales photovoltaïques de moins de 12 MWc ne sont pas censées être raccordées à RTE.

### Les raccordements au 2e trimestre dans le détail

Moteur initial du marché français du photovoltaïque, le **résidentiel** progresse *a minima* de 2 MW à 29 MW au 2e trimestre 2013. Le seuil atteint est cinq fois plus petit que le volume d'avant le moratoire du 2 décembre 2010 et la diminution des crédits d'impôts établie en octobre 2010. Sur les 12 derniers mois, seulement 111 MW ont été raccordés. Pour **FTS**, l'ouverture du tarif résidentiel à tous les bâtiments devrait cependant dynamiser ce segment. Le secteur des **moyennes toitures** (48 MW) est très bas, avec un décalage manifeste entre les demandes de raccordement et la puissance raccordée.



La liste d'attente (462 MW) est 2,5 fois plus importante que ce qui a été raccordé sur les 12 derniers mois (185 MW). Plus d'un dossier déposé en liste d'attente sur deux ne voit pas le jour.

Dans les **grandes toitures**, il n'y a eu que 1 MW de raccordé au 2e trimestre 2013. Les projets PV lauréats des deux premiers appels d'offres devraient progressivement être raccordés au cours des trimestres à venir. Rappelons que les 60 MW de projets PV issus du 1er appel d'offres sont censés être terminés avant le 22 septembre 2013 et raccordés avant la fin du dernier trimestre 2013. Le volume de raccordement est aussi très réduit (2 MW) dans les **très grandes toitures** dont l'activité est maintenant liée à l'appel d'offres dont les résultats ont été donnés le 22 juillet 2012. Les lauréats ont 24 mois pour construire ces centrales. Enfin, le secteur des **très grands projets au sol** affiche un regain à 33 MW correspondant aux premières centrales bénéficiant du tarif dit T5. Cette activité devrait continuer à progresser au cours des prochains trimestres avec des projets T5 puis avec les lauréats du 1er appel d'offres de la CRE pour des centrales de plus de 250 kW.